

Créteil, le 13 novembre 2020

**« Choisir entre l'instruction et la santé ? Non ! »
Il y a urgence à recruter massivement !
Ouvrez l'enveloppe fermée, M. le Ministre !**

Répondant à la vague de soulèvements des personnels dans les collèges et lycées depuis la rentrée du 2 novembre, le ministre Blanquer a annoncé le 5 novembre dernier la mise en place de la disposition de son « protocole sanitaire renforcé » qui prévoyait que « si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en oeuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat ».

De fait, lycée par lycée, les collègues ont été sollicités pour mettre au point, de concert avec leur direction, une « organisation propre » visant à « limiter le brassage » dans leur établissement ... en supprimant des heures de cours et de présence aux élèves ! Seule directive : laisser à ces derniers au moins 50% de cours en présentiel.

Dans le même temps, il n'y a jamais eu autant d'élèves sans professeurs. Dans les collèges, dans les lycées, le constat est accablant : les remplacements ne sont pas assurés, les élèves peuvent rester des semaines sans voir un seul professeur dans une de leurs disciplines, alors que des centaines de collègues contractuels sont encore au chômage.

Dans le même temps encore, et de manière cohérente, Blanquer annonce la suppression des épreuves communes et « l'aménagement » des épreuves de spécialité placées le 15 et 16 mars. Son but ? Accentuer la part du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat, limiter encore les maigres références nationales restantes contenues dans les épreuves communes, organiser « à la carte » les épreuves de spécialité, dites nationales, enfermer ainsi les élèves dans le projet de leur établissement et les priver encore davantage de toute possibilité de franchir la sélection à l'entrée aux études supérieures mise en place avec Parcoursup.

Dans leur compte rendu d'assemblée générale, les collègues du **lycée Jean-Jaurès de Montreuil**, avec leurs sections syndicales SNES-FSU et SNFOLC, réagissent :

*Dans notre lycée, les élèves ont découvert vendredi, avant les enseignants, qu'une partie d'entre-eux basculaient en **enseignement à distance** dès ce lundi.*

*Or quel que soit le moyen employé ce matin, l'écran répondait « **ERREUR 503** » !*

Mais ce sont vos erreurs qui nous plongent dans le chaos.

*Vous ne revenez pas sur une **réforme des lycées** qui empire la désorganisation générale ! **ERREUR 503***

*Vous aggravez encore votre **réforme du baccalauréat** en substituant aux « épreuves communes » le contrôle continu pur et simple ! **ERREUR 503***

*Vous n'avez pas procédé au **recrutement en nombre** dans le « vivier » des contractuels et sur les listes complémentaires, des collègues qui auraient permis de rattraper le temps perdu l'an passé et d'alléger les effectifs ! **ERREUR 503***

*Vous n'avez pas réquisitionné les **locaux indispensables** pour dédoubler les classes ! **ERREUR 503***

*Vous n'avez pas fait **embaucher les milliers d'agents techniques** nécessaires à la désinfection des locaux ! **ERREUR 503***

*Absence de **masques** sûrs ! Défaut de **gel** ! Refus des **tests** systématiques ! **ERREUR 503***

*Vous **mentez sur les chiffres** des malades, vous vous **adressez aux personnels de biais** par voie de presse ! **ERREUR 503***

*Vous renvoyez la **responsabilité du désastre, académie par académie, département par département, à chaque collège, chaque lycée** ! **ERREUR 503** »*

De leur côté, les collègues **du collège Paul-Éluard de Montreuil**, avec leurs sections syndicales CGT Educ'action et SNFOLC, dressent ce 10 novembre un acte d'accusation très précis :

« **Nouveau protocole** à mettre en place à la hâte sans aucun moyen supplémentaire toujours : 3/6 agents présents uniquement chez nous en ce jour de rentrée !!! 4 agents sont en ASA à juste titre, dont l'OP. Ils ont reçu une aide ponctuelle de deux personnes lundi 02/11 et mardi 03/11, et d'une seule personne mercredi 04/11. Comment peuvent-ils assurer la demi-pension et l'entretien des salles en sous-effectifs ? Le personnel envoyé en renfort au pied levé n'est pas toujours formé et ne comble pas le manque d'agents par rapport à l'effectif habituel, déjà insuffisant. [...] Nous dénonçons un protocole inapplicable.

Le Ministère nous demande d'être les artisans-bricoleurs de la mise en place locale de ce protocole à moyens constants ! Nous refusons !

Le Ministère aurait dû anticiper le recrutement et le dédoublement des classes.

Ne l'ayant pas fait, le Ministère est responsable de la situation actuelle au détriment de la santé de tous et du nombre d'heures dispensées aux élèves.

Nous demandons que les classes soient dédoublées en recrutant tous les contractuels non renouvelés en cette rentrée et en ouvrant d'urgence le recrutement sur les listes d'attente aux concours.

Le dédoublement devrait être mis en place au détriment du nombre d'heures de cours et de l'apprentissage des élèves ?

Nous devrions choisir entre l'instruction et la santé ? Non !

M. Macron déclare que chaque minute compte : alors, comment se fait-il que tout soit fait à enveloppe fermée ? Comment se fait-il que les masques et gels soient pris sur les deniers de l'établissement ? Comment comprendre que des milliards soient débloqués (560 milliards) et que pas un poste n'ait été créé entre les annonces précédant le premier confinement, la rentrée de septembre et cette rentrée en re-confinement partiel ?

Ils ont raison !

Oui, des solutions existent pour à la fois protéger la santé des personnels et des élèves, et à la fois maintenir chaque heure de cours pour chaque élève : encore faut-il que le ministre ouvre l'enveloppe financière qu'il a hermétiquement fermée et renonce à sa sacro-sainte politique d'austérité.

En quelques jours, pour alléger les effectifs dans les classes et remplacer tous les professeurs absents, oui, il serait **possible de recruter par milliers les collègues** contractuels au chômage ou des étudiants déjà bien engagés dans leur discipline d'études !

Oui, serait **possible de recruter les milliers d'agents** nécessaires pour nettoyer et désinfecter régulièrement les locaux !

Oui, il serait **possible de réquisitionner** les locaux nécessaires ou de poser les préfabriqués !

Oui, serait **possible d'implanter sur tous les établissements des stands de tests** pour isoler sans attendre tous ceux qui seraient atteints par le virus !

Oui, serait **possible de fournir des masques** réellement protecteurs là toutes et tous !

Tout cela serait possible, mais le ministre s'y refuse, car si les centaines de milliards peuvent couler à flots pour les banquiers et les patrons, le budget de l'Éducation Nationale doit rester hermétiquement fermé !

Le SNFOLC Créteil était présent dans la manifestation parisienne du 10 novembre et a scandé dans l'unité avec d'autres syndicats le mot d'ordre lancé : « *un plan d'urgence pour nos écoles : il ne faut pas fermer, il faut recruter !* »

Le SNFOLC Créteil appelle les collègues, dans cette situation difficile, à réaffirmer dans l'unité l'urgente nécessité que soient satisfaites leurs revendications, à réaffirmer leur attachement à l'école de la république, à l'égalité des droits de tous les élèves devant l'accès à l'instruction, à exiger l'abrogation des réformes du Bac et du lycée et le retour aux épreuves nationales, anonymes, terminales, ponctuelles.

Un plan d'urgence – recrutements, réquisition de locaux, mesures sanitaires telles que gel, masques, tests systématiques - doit être mis en place pour garantir l'ouverture des collèges et lycées dans des conditions sanitaires acceptables.

Le SNFOLC Créteil soutient sans réserve la décision du SNFOLC 93 d'appeler, dans l'unité avec une large intersyndicale professeurs-agents, à la grève le 17 novembre pour un plan d'urgence.